

Même si le soleil n'était pas de la partie...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **87 (1978)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Même si le soleil n'était pas de la partie..

Non, le Frioul n'oublie pas, mais à part eux, qui s'en souvient vraiment encore?

«Eux», ce sont les habitants des quelque 100 villages et hameaux des deux provinces frioulanes d'Udine et de Portenone détruits ou gravement endommagés par les deux séismes des 6 mai et 15 septembre 1976: dans 45 communes, les dégâts étaient considérés comme catastrophiques, dans 45 autres, ils étaient taxés de graves et dans 33 agglomérations désignés comme légers.

Au total 10 000 maisons entièrement détruites et 10 000 autres ayant dû être abattues par mesure de sécurité; 60 000 sans-abri. Les secours s'organisèrent, les sinistrés furent relogés tant bien que mal, dans des abris de fortune: baraquements, caravanes, villages de tentes. Cela fait plus de deux ans.

1er juillet 1978: à Cancellier, Subit et Monteperta, trois petites «fractions» accrochées à flanc de coteau, dépendant des deux communes d'Atimisi et de Taipana, c'est la fête, la «fête de la reconnaissance». Nous y avons passé déjà quelques heures le 6 novembre 1976, à l'occasion de la mise sous toit des premières maisons construites et offertes par le gouvernement suisse et la Croix-Rouge suisse.

Par le froid. Par le vent. Par la pluie. Par un temps abominable. Un souvenir nous poursuit: à la tombée de la nuit, les sinis-

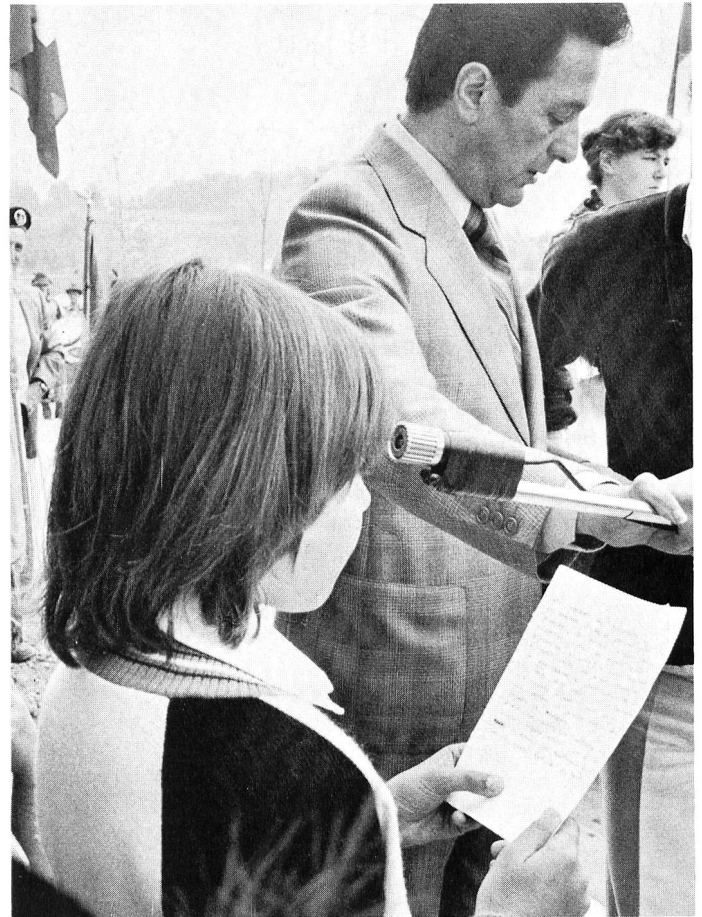
trés, mouillés et transis se retiraient pour y «vivre», et y passer la nuit sous leurs tentes détrempées ou dans leurs méchants abris de tôle, tous ces logements «provisoires» qui, au fur et à mesure que passaient les semaines et les mois, devenaient des habitations «permanentes». Plus de dix-huit mois ont passé. Et c'est l'été aujourd'hui. Alors que nous espérons revoir ce Frioul ensoleillé et chaud, le ciel demeure couvert. Mais quelle allégresse cependant parmi l'assistance: tous les habitants, du plus jeune au plus âgé, entourent les très nombreux invités officiels.

Du côté italien, il y a le maire, ceint de tricolore, le préfet, de nombreux officiers supérieurs des forces armées qui prirent une part importante aux opérations de secours immédiates – ce sont des militaires d'ailleurs qui prépareront aujourd'hui le repas populaire où chacun sera convié. La Suisse, elle, est représentée par son ambassadeur à Rome, M. Antonio Janner et Mme, M. Arthur Bill, vice-directeur de la Direction de la Coopération du développement et de l'Aide humanitaire du Département politique fédéral et son adjoint, M. Claude Ochsenbein, plusieurs volontaires du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger qui prirent une part active aux travaux, une déléguée de la Croix-Rouge suisse. Divers actes et

cérémonies devaient, en effet, marquer ce 1er juillet 1978, jour de l'inauguration officielle des 60 logements, prévus pour quelque 200 personnes, qui ont été construits avec l'aide et sous la conduite de volontaires du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger.

Ces 60 logements, dont le coût total s'est élevé à 4 millions de francs, financés pour les trois quarts par la Confédération suisse et pour un quart par la Croix-Rouge suisse, sont donnés aux communes qui procéderont à leur répartition tout en en demeurant propriétaires. Leur superficie varie entre 50 m² et 140 m². Tous comportent une salle de séjour avec cuisine et une salle de bains avec WC.

Après avoir fait escale à Borgo Cancellier (le hameau de 8 maisons dites «de la CRS») puis à Subit, où la Confédération suisse a fait ériger 14 maisons, nous nous arrêtons plus longuement à Monteperta, un village de 150 habitants. Cinq grandes «unités de logements» y ont été construites, dont une financée par la Croix-Rouge suisse qui a consacré à cette réalisation le solde de 240 000 francs provenant de ses fonds de collecte. Cette journée du 1er juillet 1978 aura marqué le point final de l'aide à la reconstruction que le gouvernement suisse et la Croix-Rouge suisse comme partenaire auront apportée au Frioul. Une aide qui sera durable.



L'horloge de Borgo Cancellier, vieille de deux siècles, a été retrouvée parmi les ruines de l'ancien hameau. Elle a été rhabillée avec grand soin par un horloger de Milan, un ancien enfant des «maisons italiennes» du village Pestalozzi de Trogen. A titre de souvenir, elle est installée maintenant à l'emplacement où s'élève le nouveau Cancellier, soit le groupe de huit maisons comportant seize logements, maisons financées par la CRS au moyen de fonds de collecte et d'une contribution de la Chaîne du bonheur, une réalisation qui est revenue à 700 000 francs. Il s'agit de maisons de deux étages construites en dur, entièrement parasismiques et construites dans le style du pays.

«Nous, enfants de Monteperta, qui avons la chance, après tant de sacrifices et de privations, d'habiter dans ces maisons définitives, offertes par le gouvernement suisse, nous remercions de tout cœur Monsieur l'Ambassadeur et tous ceux qui se sont dévoués pour la réalisation de ce village, qui est le premier pas concret vers la reconstruction. Cela emplit de joie nos parents qui travaillent en Suisse ou qui y ont travaillé précédemment. Nous remercions en outre tous les bienfaiteurs et les autorités présentes.

Photos A. Bill

Les 60 logements offerts par la Suisse aux habitants des «fractions» de Cancellier, Subit et Monteperta ont représenté une dépense totale de 4 millions de francs suisses. D'excellente facture, les maisons s'intègrent parfaitement dans le cadre naturel du pays. Aujourd'hui, au Frioul, on ne rencontre pratiquement plus d'«abris provisoires». Tous les habitants sont désormais relogés dans des constructions en dur ou des baraquements préfabriqués de bonne qualité. La Piazza Helvezia, à Monteperta (à droite).

